



Bail et taxe d'habitation d'appartement

Par Visiteur

Mon fils loue un appartement depuis 2 ans 1/2 et a ce jour aucune taxe d'habitation lui a été réclamé depuis janvier il n'a plus droit à allocation logement et souhaite trouver un appartement moins coûteux en loyer l'agence n'accepte son préavis de trois mois que si il fournit son imprimé de taxe d'habitation bizarre non!?

Par Visiteur

Bonsoir Madame,

S'agit il d'un bail pour un meublé ou bien un non meublé?

l'agence n'accepte son préavis de trois mois que si il fournit son imprimé de taxe d'habitation bizarre non!?

Je ne comprends pas l'attitude de l'agence. Pour quelle raison ne réclame-t-elle plutôt le paiement de la taxe d'habitation?

Cordialement